

**MASTER 2 LETTRES LANGUES CULTURE  
MENTION LETTRES**

**SPECIALITE LETTRES MODERNES parcours Métiers de l'enseignement en Lettres Modernes**

**Site préparant au diplôme : Dijon**  
**Enseignement à distance**

**Objectifs**

- Maîtrise des savoirs disciplinaires requis pour l'enseignement des Lettres dans le second degré
- Acquisition des compétences nécessaires à la pratique du métier d'enseignant en Lettres second degré
- Initiation aux méthodes de la recherche en Lettres

**Organisation et descriptif des études**

**Organisation générale**

Le Master 2 se compose de 4 unités d'enseignement

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux** (CM) et de **travaux dirigés** (TD) dans certaines matières.

Chaque unité d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Une année universitaire représente 60 Crédits européens.

Tous les cours font l'objet de plusieurs envois, les derniers s'effectuant en avril.

**Descriptif des études**

**■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances :**

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Total horaire	Crédits européens	Examen		
	CM	TD			Type	Durée	Coef.
				<b>60</b>			
<b>U.E. 1</b>				<b>12</b>			<b>4</b>
Stage en responsabilité (108 heures)				4	Mémoire		2
Didactique "Collège"	25			4	Ecrit	2h	1
Didactique "Lycée"	25			4	Ecrit	2h	1
Total U.E. 1			<b>50</b>				
<b>U.E. 2</b>				<b>12</b>			<b>4</b>
Littérature française	25			6	Ecrit	6h	2
Ancien français 2	12.5			6	Ecrit	5h	2
Stylistique 2	12.5						
Total U.E. 2			<b>50</b>				
<b>U.E. 3 (2 enseign. au choix)</b>				<b>12</b>			<b>4</b>
La recherche en littérature française	25			6	Ecrit ou dossier recherche	2h	2
Méthodologie de la littérature comparée	25			6	Oral		2
La recherche en linguistique française	25			6	Ecrit	2h	2
<b>Ou</b> (choisir un enseignement parmi les 3 ci-dessus et un autre parmi ceux qui n'ont pas été choisis dn M1)							
Littérature et imaginaire	25			6	Ecrit ou dossier recherche	2h	2
Sémantique et pragmatique	25			6	Ecrit	2h	2
Linguistique générale	25			6	Dossier		2
Littérature comparée	25			6	Oral		2
Littérat. francophone : Afrique du Nord	25			6	Dossier + C.C.		2
Total U.E. 3	50		<b>50</b>				
<b>U.E. 4</b>				<b>24</b>			<b>6</b>
Dossier de recherche (partie 2)				8	Mémoire		2
Préparation à l'épreuve sur dossier	25			9	Dossier		2
(Choisir un enseignement autre que celui choisi en M1)							
Initiation à la recherche documentaire		25		3	Dossier		1
Méthodologie de l'écrit		25		3	Ecrit + C.C.	4h	1
(Choisir un enseignement)							
Reading English Literature Niveau 2		25		4	Ecrit	2h	1
Version allemande		25		4	Ecrit	2h	1
Total U.E. 4			<b>75</b>				

## Conditions d'admission

- accès direct pour les étudiants ayant validé le M1 LM avec une moyenne égale ou supérieure à 12/20 et si vous pouvez produire une attestation d'expérience d'enseignement des Lettres d'au moins trois mois ou l'engagement d'un chef d'établissement secondaire à vous accueillir pour un stage en responsabilité

- accès conditionnel pour les étudiants ayant validé le M1 LM avec une moyenne comprise entre 10 et 12/20

- les étudiants ayant suivi d'autres parcours (acquis personnels et professionnels, autres titres et diplômes, etc.) devront constituer un dossier de validation d'acquis, à demander au secrétariat, qui sera examiné par la commission compétente

- dispense de stage pour les étudiants ayant une expérience d'enseignement des Lettres d'au moins trois mois et dispense de l'UE1 pour les étudiants ayant une expérience d'enseignement des Lettres d'au moins un an

## Modalités de contrôle des connaissances

### Examens

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du lundi 23 mai au vendredi 27 mai 2011

Seconde session : du lundi 5 septembre au vendredi 9 septembre 2011

### Validation

- Compensation entre les UE qui n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune d'elles en fonction des coefficients
- Compensation à l'intérieur de chaque UE
- Toute note d'enseignement égale ou supérieure à 10/20 est conservée pour la 2ème session. Aucune note d'enseignement ne peut être reportée d'une année à l'autre. S'il manque une note dans une U.E. (défaillant, absent) celle-ci est considérée comme nulle
- Une U.E. est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée d'au moins 10/20 par compensation entre les notes de chaque matière de l'U.E.
- Chaque U.E. validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits européens correspondants.

### Contacts

C.F.O.A.D. (Centre de Formation Ouverte A Distance)

**Responsables du diplôme : Sylviane LEONI**

**Secrétariat-scolarité : Anne MONTMAYEUR**

Tél : 03.80.39.52.58

[anne.montmayeur@u-bourgogne.fr](mailto:anne.montmayeur@u-bourgogne.fr)